



**16^{ème} Commission Locale de l'Eau
du SAGE Seudre**
22 mars 2018 - ROYAN



ORDRE DU JOUR

1. Validation de l'état des lieux : présentation des ajouts depuis le 30/11/17
 - 1.1. Activités économiques inféodées à l'eau
 - 1.2. Analyse économique agricole
 - 1.3. Remarques reçues durant la période de consultation
2. Présentation de la méthodologie du diagnostic
3. Présentation du Plan Annuel Répartition par l'OUGC
4. Avis de la CLE sur le PLU du Chay

Rappel du calendrier de l'état des lieux

Réunion de travail : point
collecte données et
échanges sur des 1^{er}
éléments de restitution
29 mai : acteurs agricoles
12 juin : activités aquacoles

*Transmission des
documents provisoires
au copil élargi*

30 novembre
Comité de pilotage élargi :
présentation et
enregistrement des
remarques

*Transmission des
documents provisoires
aux membres de la CLE*

*Réception de remarques
complémentaires*

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Nov.

Déc.

Janvier

Fév.

Mars

3 mai

CLE : présentation
de la méthode

22 juin

Comité technique : point
sur collecte de données et
avancement de l'état des
lieux

13 novembre

**Comité technique
restreint** : point sur la
concertation,
enregistrement des
remarques

CLE : restitution de
l'état des lieux

PARTIE 1

PRÉSENTATION DES AJOUTS ET MODIFICATIONS APPORTÉS

- ➔ ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INFÉODÉES À L'EAU
- ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE
- REMARQUES REÇUES DURANT LA PÉRIODE DE CONSULTATION

LA CONCHYLICULTURE

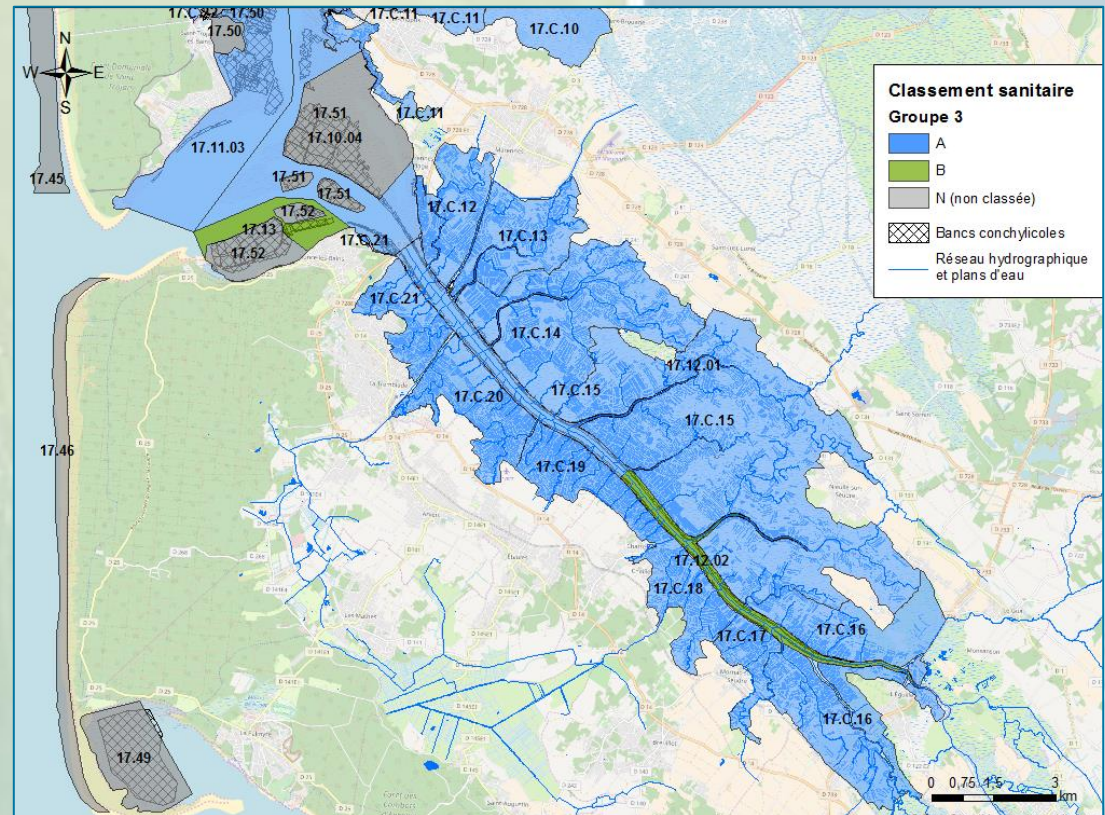
Principale activité aquacole du bassin de la Seudre

Région Poitou-Charentes : chiffres clés (CRC)

- ❖ 1^{er} centre conchylicole européen
- ❖ 24 300 concessions
- ❖ 40 000 tonnes d'huîtres/an, 40% du volume national
- ❖ Chiffre d'affaires estimé : 350 M€/an

Marais salés de la Seudre

- ❖ Activité d'affinage essentiellement (claires)
- ❖ 2 250 ha de claires exploitées actuellement
- ❖ 3 400 concessions exploitées



Une activité dépendante de la qualité de l'eau...
... et de la gestion quantitative de l'eau.

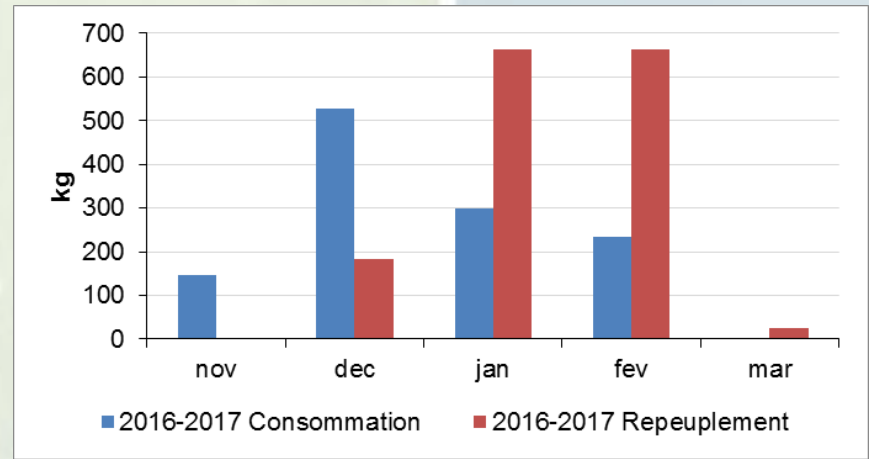
PECHE PROFESSIONNELLE

Pêche dans le pertuis charentais

- ❖ *Poissons et coquillages*
- ❖ *56 pêcheurs à pied professionnels*

Pêche à la civelle, saison 2016-2017

- ❖ *28 pêcheurs licenciés sur l'estuaire de la Seudre*
- ❖ *Captures :*
 - *1,2 tonne pour la consommation*
 - *1,5 tonne pour le repeuplement*
- ❖ *20% de la production de l'unité de gestion anguille « Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre »*



AUTRES ACTIVITES AQUACOLES

- ❖ *Elevage de crevettes impériales, activité complémentaire de la production d'huître « pousse en claire »*
- ❖ *Elevage de palourdes japonaises qui reste rare en Seudre*

➔ *Absence de donnée formalisée*

PARTIE 1

PRÉSENTATION DES AJOUTS ET MODIFICATIONS APPORTÉS

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INFÉODÉES À L'EAU



ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE

REMARQUES REÇUES DURANT LA PÉRIODE DE CONSULTATION

ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE : LES AJOUTS DEPUIS LE 30/11

- Partie sur **les filières** réalisée à partir d'entretiens avec les coopératives et négoce ;
- Point sur les **circuits courts** ;
- **Répartition de l'eau d'irrigation** ;
- **Connaissance sur l'élevage** : données 2017 sur le nombre de têtes bovins/communes ;
- **Plus-value irrigation** et intégration des types de sols : ajout des éléments Actéon ;
- Actualisation de l'**analyse économique**.

Répartition de l'eau entre les irrigants

7 classes d'irrigants réalisées avec la moyenne de leur consommation 2006 et 2016 :

Classe 1 : 0 – 8 800 m³

Classe 2 : 8 900 – 21 500 m³

Classe 3 : 21 800 – 37 600 m³

Classe 4 : 37 600 – 53 900 m³

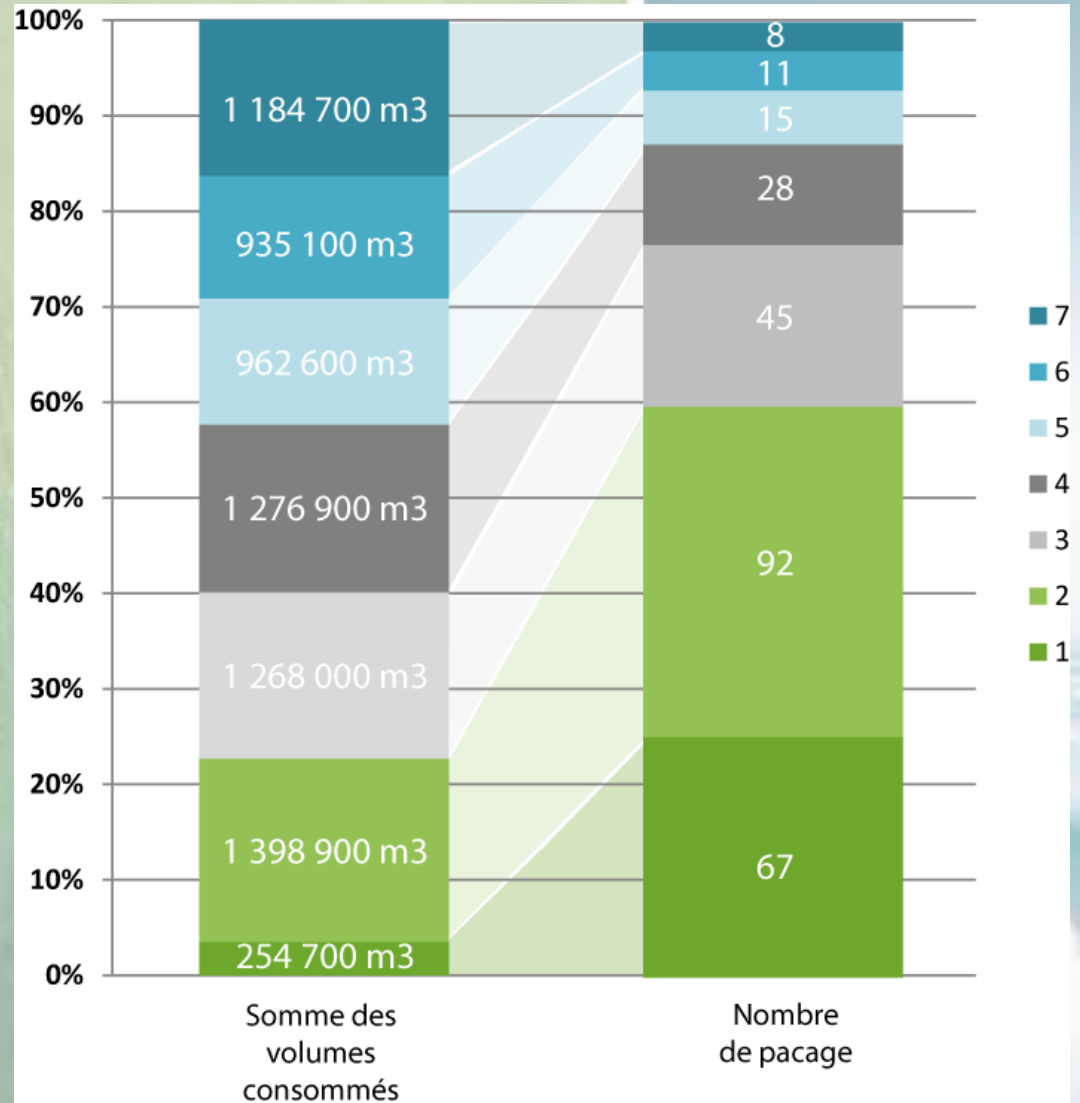
Classe 5 : 56 100 – 73 400 m³

Classe 6 : 76 600 – 106 900 m³

Classe 7 : 117 900 – 203 900 m³

Classification selon seuils statistiques

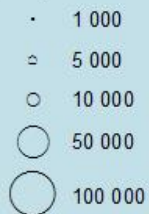
Taille des exploitations, type de sol, choix de production, etc. non pris en compte



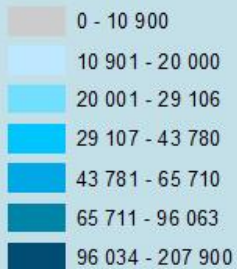
Répartition spatiale

- Parcelle des exploitations irrigantes reconstitué en partenariat avec les services de la DDTM 17
- Données regroupées par classes de volumes d'eau consommés afin de préserver le secret statistique

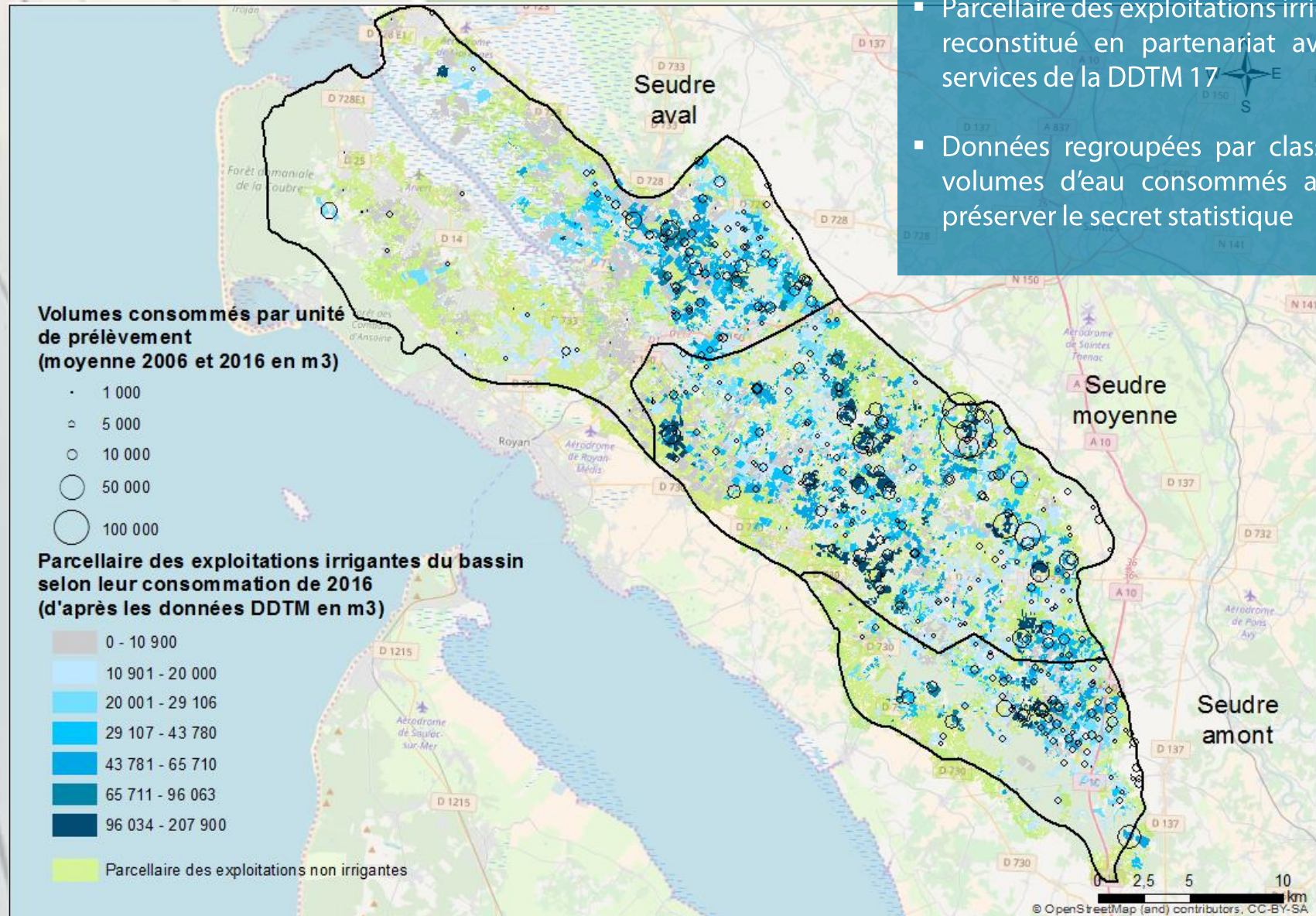
Volumes consommés par unité de prélèvement (moyenne 2006 et 2016 en m3)



Parcelle des exploitations irrigantes du bassin selon leur consommation de 2016 (d'après les données DDTM en m3)



Parcelle des exploitations non irrigantes



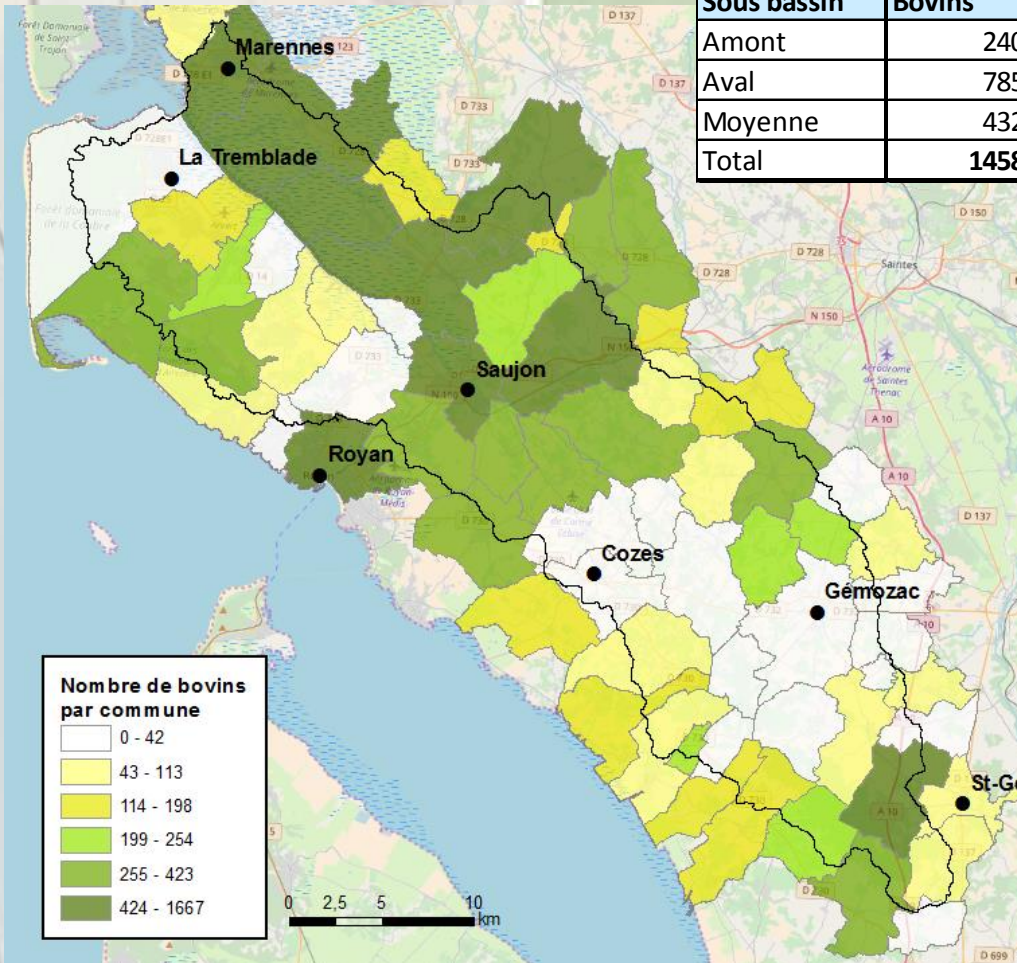
ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE: LES AJOUTS DEPUIS LE 30/11

- Partie sur **les filières** réalisée à partir d'entretiens avec les coopératives et négoce ;
- Point sur les **circuits courts** ;
- Répartition de l'eau ;
- **Connaissances sur l'élevage** : données 2017 sur le nombre de têtes bovins par commune ;
- **Plus-value irrigation** et intégration des types de sols : ajout des éléments Actéon ;
- Actualisation de **l'analyse économique**.

La production animale

Nouvelles données 2017 (Source: EdEi)

Sous bassin	Bovins	Dont vaches allaitantes	Dont vaches laitières	Reproducteurs ovins	Reproducteurs caprins
Amont	2405	624	532	629	406
Aval	7851	2608	654	357	295
Moyenne	4325	1280	541	544	28
Total	14581	4512	1727	1530	729



❖ Densité faible par rapport à d'autres territoires

- BV Seudre 0,24 UGB/ha
- Charente-Maritime 0,54 UGB/ha
- Charente 0,54 UGB/ha
- Deux-Sèvres 1,35 UGB/ha

❖ Possibilité d'intégrer un bilan fourrage dans le diagnostic

Comparaison des rendements sec/irrigué

Plus value de l'irrigation

Trois sources de données pour les rendements:

- Essais CA 17 sur Sablonceaux
- Essais Soufflet sur Balanzac
- Rapport Actéon

Année	Relevés pluviomètre en mm du 01/06 au 31/08	Irrigation essai non limitant en mm	Irrigation essai stressé en mm	Rdt non limitant en q/ha	Rdt en stress en q/ha	Ecart de rendement	Période de stress
2017	204	145	70	133	114	19	mi juin
2016	74	250	95	127	89	38	juillet août
2015	192	205	70	135	98	37	stress juillet
2014	212	155	35	144	128	16	pas de stress
2013	95	230	70	128	110	18	stress fin de cycle (août)
2012	130	165	30	145	96	49	stress fin de cycle (août)
2011	194	125	50	121	106	15	en mai
2010	136	195	55	140	116	24	début juillet et fin de cycle
2009	82	159	55	126	84	42	tout le long du cycle
<i>moyenne des 9 ans</i>	<i>147</i>	<i>181</i>	<i>59</i>	<i>133</i>	<i>105</i>	<i>29</i>	

Coût de l'irrigation à affiner



Commission thématique « économie agricole »
(Avril 2018)



Validation sous réserve

ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE : LES AJOUTS DEPUIS LE 30/11

- Partie sur **les filières** réalisée à partir d'entretiens avec les coopératives et négoce ;
- Point sur les **circuits courts** ;
- **Répartition de l'eau** ;
- **Connaissance sur l'élevage** : données 2017 sur le nombre de têtes bovins/communes ;
- **Plus-value irrigation** et intégration des types de sols : ajout des éléments Actéon ;
- **Actualisation de l'analyse économique.**

Analyse économique par type d'exploitation agricole

Principaux résultats

Constats :

- Meilleurs résultats économiques pour exploitations avec vignes ou d'autres cultures spécialisées
- Résultats céréaliers < polyculture
- Sécurisation apportée par l'irrigation en périodes sèches

Limites d'interprétation :

- Taille de l'échantillon, réserve utile des sols, savoir-faire de l'exploitant, historique de l'exploitation...

Typologies	2005			2008			2014		
	EBE	RCAI	Viabilité	EBE	RCAI	Viabilité	EBE	RCAI	Viabilité
Eleveurs	35 k€	13 k€	8 k€	44 k€	18 k€	11 k€	33 k€	-12 k€	-24 k€
Céréaliers	26 k€	10 k€	6 k€	61 k€	32 k€	18 k€	46 k€	15 k€	0 k€
Céréaliers spé irrigation	43 k€	16 k€	9 k€	26 k€	-19 k€	-23 k€	38 k€	7 k€	5 k€
Viticulteurs	52 k€	33 k€	19 k€	85 k€	59 k€	38 k€	111 k€	73 k€	51 k€
Polyculture spé arboriculture	44 k€	43 k€	22 k€	51 k€	12 k€	9 k€	54 k€	28 k€	12 k€
Polyculture spé tabac	43 k€	10 k€	2 k€	123 k€	92 k€	39 k€	92 k€	59 k€	25 k€
Polyculture spé légumes	35 k€	12 k€	5 k€	69 k€	44 k€	30 k€	32 k€	10 k€	2 k€
Polyculture spé vignes	39 k€	21 k€	17 k€	68 k€	44 k€	35 k€	116 k€	73 k€	56 k€
Polyculture spé élevage	37 k€	15 k€	11 k€	51 k€	23 k€	17 k€	35 k€	5 k€	5 k€
Polyculture spé gels	19 k€	7 k€	7 k€	14 k€	-4 k€	0 k€	24 k€	0 k€	9 k€
Polyculture non spécialisé	35 k€	12 k€	8 k€	52 k€	33 k€	28 k€	37 k€	15 k€	10 k€

	Climat	Cours céréales
2005	Très sec	Mauvais
2008	Intermédiaire	Très bons
2014	Humide	Moyens

PARTIE 1

PRÉSENTATION DES AJOUTS ET MODIFICATIONS APPORTÉS

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INFÉODÉES À L'EAU

ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE

➔ REMARQUES REÇUES DURANT LA PÉRIODE DE CONSULTATION

Observations reçues de Nature Environnement 17, de l'ASCO des marais de La Tremblade et de la Chambre d'Agriculture 17

- Pas de différenciation de l'aquaculture et de l'agriculture dans les données issues de l'INSEE → Manque de données économiques sur la conchyliculture.
- Défaut de prise en compte de l'agriculture biologique dans la comparaison des rendements et l'analyse économique;
- Défaut de prise en compte de la pédologie dans les rendements et l'analyse économique ;
- Pas d'étude sur les débits minimums biologiques.

→ Les ajouts et corrections faisant suite aux remarques et n'impliquant pas de modification de fond ont été réalisés.

PARTIE 1

PRÉSENTATION DES AJOUTS ET MODIFICATIONS APPORTÉS

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INFÉODÉES À L'EAU

ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE



REMARQUES REÇUES DURANT LA PÉRIODE DE CONSULTATION

A large field of sunflowers stretches across the foreground and middle ground, with a line of trees in the distance under a blue sky with scattered white clouds. The scene is captured in a wide-angle shot, emphasizing the vastness of the field.

PARTIE 2

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE POUR LE DIAGNOSTIC DU PROJET DE TERRITOIRE

PHASE 1: ETAT DES LIEUX

(EdL): mai 2017 – mars 2018

Objectif : Réaliser une photographie du territoire

Novembre 2017:
COPIL pour l'EdL provisoire

Mai

Nov

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet – août

Sept

Oct

Vers 2019

Mai 2017
Lancement du projet

Mars 2018
Validation de l'EdL et démarrage du diagnostic

Commission thématique « économie agricole »

Atelier
d'identification des problématiques et enjeux du territoire

Réunion publique d'information

PHASE 2: DIAGNOSTIC

Avril – octobre 2018

Objectif : Mettre en évidence les enjeux liés à l'eau

Diagnostic technique et diagnostic préalable (entretiens)

Présentation des compléments pour l'EdL

COPIL:
restitution du diagnostic

PHASE 3: STRATEGIE

Novembre 2018 – début 2019

Objectif :
Elaboration des solutions adaptées

Mise en place des groupes de travail

ETAPE 1: DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Objectif

Identifier et hiérarchiser les enjeux du projet de territoire

Méthodologie

- ❖ Analyse croisée des données collectées dans l'état des lieux
- ❖ Caractérisation au sein du périmètre d'étude :
 - de la disponibilité de la ressource
 - des besoins en eau des activités humaines, pressions des prélèvements
 - des besoins des milieux aquatiques, de leur état, de leur vulnérabilité



Premiers des éléments
d'analyse

Partage et échanges avec les acteurs
du territoire
(cf. réunion de concertation)

Entretiens auprès
d'usagers



- ❖ Identification des enjeux
- ❖ Hiérarchisation des enjeux
- ❖ Evaluation des économies d'eau nécessaires

ETAPE 2: DIAGNOSTIC PREALABLE

Rappel : Qui fait quoi?

INSTANCE DE DECISION = CLE élargie aux parties intéressées non membres : validation des propositions élaborées par les groupes de travail.

LES GROUPES DE TRAVAIL = Elaboration d'un diagnostic partagé, élaboration de propositions.

LES EXPERTS = Personnes dont l'avis et/ou les compétences seront à un moment nécessaires dans l'avancée du projet et des groupes de travail.

Qu'est-ce-qu'un diagnostic préalable?

Objectifs :

- Vérifier la disposition des acteurs à s'engager dans le processus de concertation ;
- Recueillir la vision que les acteurs ont de la situation ;
- Recueillir les contraintes, les propositions sur l'organisation logistique de la démarche.

Déroulement :

- Réalisation d'entretiens auprès des acteurs ;
- Rédaction d'une synthèse.

ZOOM SUR LES ENTRETIENS

➔ Réalisation d'une trentaine d'entretiens par les animateurs du SYRES 17, du SMASS et de l'Ifrée

- Conchyliculture
- Pêche de loisirs
- Pêche professionnelle
- Canoë/kayak
- Thermalisme, viticulture et industrie du béton :
Chambre de Commerce et d'Industrie
- Carrière de Grézac
- UFC Que choisir?
- Eau potable et assainissement : Syndicat des eaux 17 et
Communauté d'Agglomération Royan-Atlantique
- Tourisme (centre de vacances + office de tourisme)
- Coopératives et négoce
- Port de la Pallice
- Agriculture : irrigant adhérent, irrigant non adhérent,
maraîcher, éleveur, viticulteur, céréalier non irrigant.
- ASAI Saintonge Centre
- Chambre d'agriculture / OUGC Saintonge Centre
- Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre et de ses affluents
- Nature Environnement 17 / Collectif « bassines non merci »
- Association pour la protection des marais

Usages inféodés au milieu

Industrie

Eau potable

Agriculture

Milieu naturel



PARTIE 3
PRÉSENTATION DU PLAN ANNUEL DE
RÉPARTITION PAR L'OUGC SAINTONGE
CENTRE

OUGE



Organisme Unique de Gestion Collective des bassins de la Saintonge

TERRES d'**a**VENIR



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

Contexte

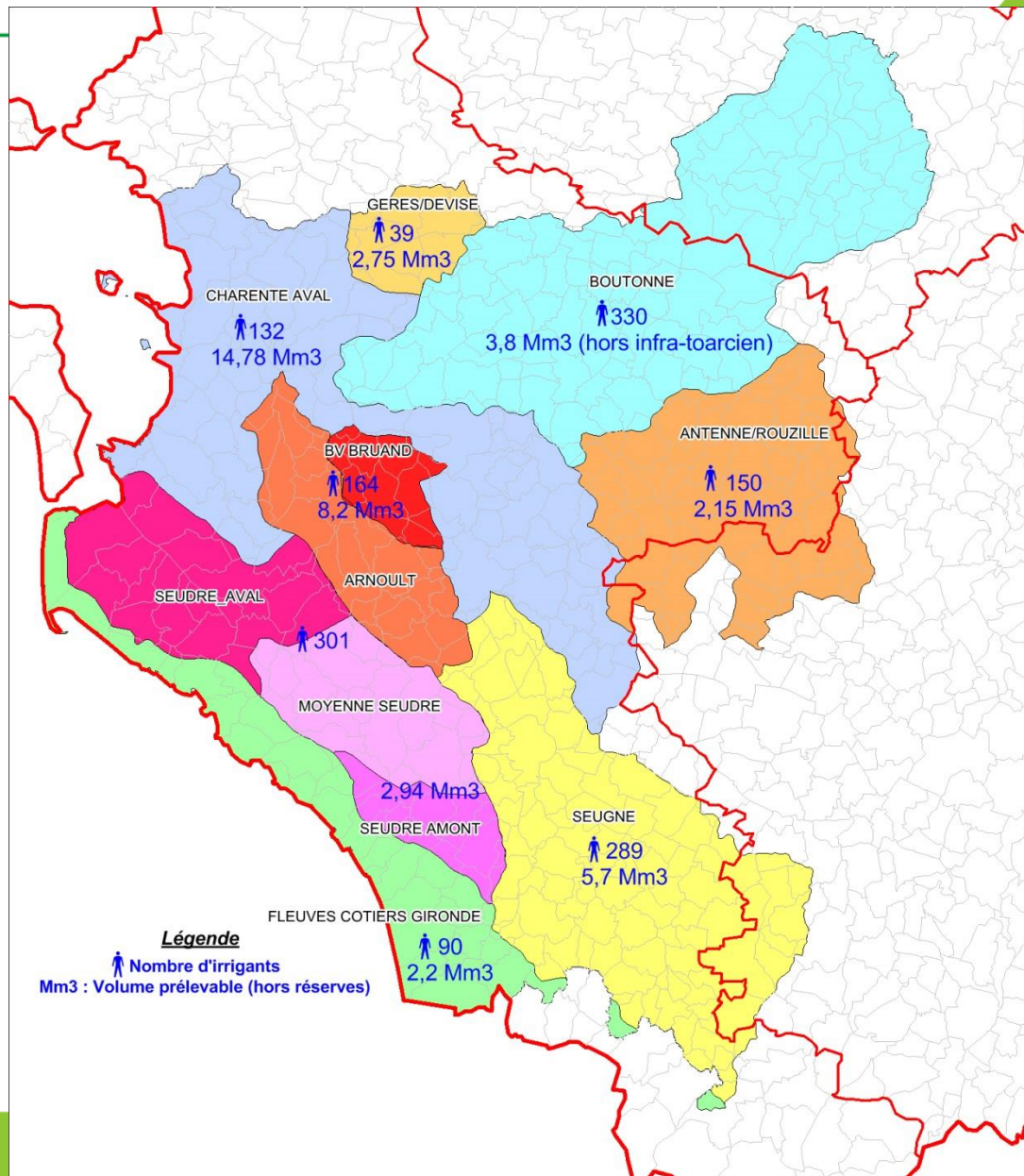


- La Loi sur l'Eau de 2006, impose en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) :
 - La réalisation d'Etudes d'Estimation des Volumes Prélevables (EEVP)
 - La mise en place d'Organismes Unique de Gestion Collective (OUGC) : pour répartir équitablement le volume d'eau prélevable entre les irrigants
- L'OUGC est une fonction prise par la Chambre NA
 - Nécessité d'obtenir une Autorisation Unique de Prélèvement
 - Fin des autorisations individuelles de prélèvement
 - Réalisation de « *Demande de vos besoins d'irrigation* » -> plans de répartition annuel
 - Proposés par l'OUGC à la préfecture

Le périmètre de votre OUGC



➤ OUGC « Saintonge »



Autorisations Unique de Prélèvement



- Atteinte des volumes prélevables dans les délais impartis
- Prise en compte des aspects environnementaux
- Prise en compte des projets de stockage actuels
- Continuité de la politique de l'eau de l'Etat
 - Critère d'adhésion à la démarche collective sur les bassins déficitaires
- Obtention de 3 AUP sur le périmètre de l'OUGC:
 - Boutonne 17 & 79
 - Charente et affluents
 - Seudre et Fleuves côtiers de Gironde
- Attaques des 3 AUP au tribunal administratif par les opposants

Choix proposés pour 2018



➤ Seudre amont:

- Le volume proposé 2018 = Volume 2016 sauf ceux demandant moins pour qui le volume proposé 2018 sera celui demandé.

➤ Seudre moyenne et aval:

- **Adhérents:** Volume proposé 2018 = Volume 2016 sauf ceux demandant moins pour qui le volume proposé 2018 sera celui demandé.
- **Non adhérents:** Volume proposé 2018 = Volume autorisé 2016 réduit de 25%, sauf ceux demandant moins pour qui le volume proposé 2018 sera celui demandé.

BILAN DES PROPOSITIONS



Bassins	Ressources	Volume attribué 2016 (Mm3)**	Volume estival attribué 2017 (Mm3)	Volume estival demandé 2018 (Mm3)	Objectif 2018 Estival AUP (Mm3)	Proposition Volume Estival 2018 (Mm3)	Delta	Evolution volume attribué entre 2016 et 2018	Evolution volume attribué entre 2017 et 2018
Seudre amont	N1 & R	2,526	2,536	2,526	2,300	2,289	0,011	-9,4%	-9,7%
Seudre aval	N1 & R	2,994	2,437	2,413	Non défini	2,244		-25,1%	-7,9%
Seudre moyenne	N1 & R	5,159	4,729	4,605	Non défini	4,260		-17,4%	-9,9%
Seugne	N1 & R	10,783	10,596	10,963	Non défini	9,509		-11,8%	-10,3%

Protocole de gestion



- Mission obligatoire de l'OUGC
- Rédigé par l'OUGC
- Actions complémentaires proposées par la profession
- Eviter/retarder le franchissement des seuils d'alerte
- Réflexions menées en 2017 par vos représentants OUGC lors des comités techniques
- Actions pouvant être intégrées aux arrêtés cadres

Protocole de gestion 2018



- Pas d'action sur la période de printemps
- Communication et sensibilisation à l'approche des seuils d'alerte
- Lors du franchissement du 1^{er} seuil d'alerte (DSA):
 - Interdiction d'irriguer le dimanche et la semaine de 12h à 19h
 - En complément des 7% ou 5% de volume hebdomadaire défini dans l'arrêté cadre
- Réunions de bassin prévues du 14 au 16 mai
- Présentations des PAR, du protocole de gestion, actualités...



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Organisme Unique de Gestion Collective des bassins de la Saintonge

A landscape photograph of a vineyard with a white text box overlay. The background shows a vast field of green grapevines under a bright, cloudy sky. In the foreground, there is a field of tall, dry, golden-brown grass. The text is centered within a white rectangular box.

PARTIE 4
AVIS DE LA CLE SUR LE PLU DU CHAY

Disposition QM2- 3 : Préserver les éléments de la ripisylve en les intégrant dans les documents d'urbanisme



Ripisylve recensée et classée EBC -> protection forte



Secteurs absence ripisylve -> EBC aurait pu servir à restaurer

Disposition QM3- 2 : Intégrer les zones humides dans les documents d'urbanisme



ZH protégées de l'urbanisme par classement Np



Pas de prescription interdisant la dégradation du caractère hydromorphe des sols : drainage, affouillement, décapage, remblai

Disposition GQ3- 3 : Intégrer dans les documents d'urbanisme la capacité réelle d'alimentation en eau potable



Intégration de la capacité d'alimentation en termes de présence et de structure du réseau



Pas de réflexion sur l'adéquation entre besoin et capacité de la ressource à soutenir la demande

Disposition GQ6- 4 : Préciser dans les documents d'urbanisme les modalités de recyclage des eaux de pluie



Intégration de la gestion des eaux de pluie priorisant infiltration et traitement alternatif (noues).



Absence de disposition concernant le recyclage des eaux de pluies sur les constructions neuves

Disposition QE3- 2 : Inscrire et protéger les éléments du bocage stratégiques pour la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme



Haies et éléments boisés classés en EBC -> protection forte

Disposition GI2- 1 : Préserver les zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme



Zones d'expansion de crues classées Np -> restriction très forte des possibilités de construction

Synthèse :

- ✓ Préservation de la ripisylve
- ✗ Zones humides : absence de restriction sur le drainage, l'affouillement, le décapage, le remblai
- ✓ Capacité d'alimentation en eau potable
- ✗ Recyclage eaux de pluie : absence de modalités de récupération et de réutilisation des eaux de pluie pour les nouvelles constructions
- ✓ Protection des éléments du bocage
- ✓ Préservation des zones d'expansion de crues

Conclusion :

PLU compatible avec le SAGE. Améliorations possibles sur la protection des ZH et le recyclage des eaux de pluie.

Merci de votre attention

Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre

Claire BLONDEL

Tel : 05 46 39 64 92

pom@sageseudre.fr

www.sageseudre.fr

Syndicat mixte des réserves de substitution de la Charente-Maritime

Nicolas GUITTOT

Tel: 05 46 97 55 13

syres.charentemarine@gmail.com

Bureau d'études SCE Aménagement et environnement

Yann LE BIHEN

Tel: 02 51 17 81 64

yann.le-bihen@sce.fr



Diapos bonus

Filières agricoles

Perception des principales structures coopératives et de négoce (rencontre avec Océalia, Isidore et Soufflet)

Maïs

- ❖ Surface en baisse depuis 7 ans, reste la filière la plus rentable, filière récente maïs popcorn, émergence des variétés Waxy/Waxy pro

Blé

- ❖ Blé tendre, deuxième culture du bassin en tonnage
- ❖ Blé dur variable en fonction des prix du marché

Autres cultures

- ❖ Colza en forte hausse au regard du marché national
- ❖ Orge, tournesols en stagnation ou baisse

En agriculture biologique : vigne, céréales, élevage et aquaculture.

Changements des filières lents et dépendants des débouchés

Tests de diversification : pois-chiches, soja, sorgho, luzernes...

Investissements importants nécessaires pour le stockage des cultures d'automne

Débouchés en circuits courts présents sur le territoire

Analyse économique par types d'exploitations agricoles

Méthode

Objectif :

Caractériser les enjeux économiques de l'irrigation selon les profils d'exploitation

Rappel de la méthode :

- ❖ Analyse des données économiques du CER France
- ❖ Typologie d'activités calée à partir des données RPG
- ❖ Résultats économiques analysés sur 3 années climatiques types

	Climat	Cours céréales
2005	Très sec	Mauvais
2008	Intermédiaire	Très bons
2014	Humide	Moyens

Typologie d'activité retenue pour l'analyse

- 6 classes (ci-contre)
- Classe polyculture sous-divisée :
 - Spé arboriculture
 - Spé tabac
 - Spé légumes
 - Spé vignes
 - Spé élevage
 - Spé gels
 - Non spécialisé

Typologie	Critères et seuils	Nombre d'exploitations sur le bassin	Surfaces dans le bassin (ha)
Très petites exploitations	< 8 ha de SAU	100	369
Viticulteur	> 33% de vignes	57	2 753
Eleveur	> 53% de prairies et de fourrages (hors maïs fourrage) Et nombre d'animaux > 0	45	3 730
Céréaliier	> 88% de céréales et d'oléagineux	77	5 193
Céréaliier spécialisé irrigation	> 88% de céréales et d'oléagineux > 50% de son assolement irrigué		
Polyculture	Les autres exploitations de l'échantillon.	Spé vignes : 97 Autres : 202	Spé vignes : 6 166 Autres : 15 355
Total :		578	33 565 ha

Données fournies par le CER

- 187 exploitations en 2014
 - 22% des exploitations
 - 36% de la SAU

		Très petites exploitations	Viticulteur	Eleveur	Céréaliier	Céréaliier spé irrigation	Polyculture
Echantillon exploitations (nombre)	2005	8	38	4	22	11	146
	2008	3	20	1	20	6	76
	2014	3	29	3	37	7	108

Dose d'irrigation (m³) et rendements (q/ha) des cultures en Seudre en situation d'irrigation non contrainte et écarts observés (Source: Acteon)

TYPE DE PRODUCTION		Année climatique moyenne			Année climatique humide			Année climatique sèche		
		Rendement	dose d'irrigation	Ecart rendement sec/irrigué	Rendement	dose d'irrigation	Ecart rendement sec/irrigué	Rendement	dose d'irrigation	Ecart rendement sec/irrigué
Blé tendre	sec	55	0	20	65	0	10	45	0	30
	irr	75	500		75	250		75	750	
Maïs grain sable	sec	50	0	75	90	0	35	40	0	85
	irr	125	1 800		125	1 500		125	2 400	
Maïs grain sable spé irrig	irr	135	1 950	85	135	1 485	45	135	2 600	95
Maïs grain groies	sec	42.5	0	82.5	80	0	45	30	0	95
	irr	125	1500		125	1250		125	2000	
Maïs grain groies spé irrig	irr	135	1500	92.5	135	1125	55	135	2000	105
Maïs fourrage sable	sec	85	0	127.5	150	0	62.5	60	0	152.5
	irr	212.5	1800		212.5	1500		212.5	2400	
Maïs fourrage groies	sec	70	0	142.5	130	0	82.5	40	0	172.5
	irr	212.5	1500		212.5	1250		212.5	2000	
Orge hiver	sec	65	0		75	0		45	0	
Orge brassicole	irr	75	600		75	300		75	900	
Blé dur	sec	50	0	20	62	0	8	42	0	28
	irr	70	600		70	300		70	900	
Colza	sec	27	0		27	0		27	0	
Tournesol	sec	25	0	12	30	0	7	20	0	17
	irr	37	690		37	460		37	920	
Maïs pop-corn	irr	70	1575		70	1350		70	2610	
Tabac	irr	35	2335		35	2060		35	2610	